



Contrat d'Abonnement "Je Prends Soins de Moi"

Entre les soussignés :

Le Prestataire : Naturelia Sàrl, chemin de Chaudremont 14 C, 1373 Chavornay.

Contact : aurelia.toublanc@naturelia.ch / 078 248 23 36 / CHE 300.367.726

Le Client :

Nom :

Adresse :

Email / Natel :

Objet du Contrat :

Le présent contrat établit les termes et conditions régissant l'abonnement "Je Prends Soins de Moi" aux services de massages fournis par Naturelia Sàrl au Client, conformément aux modalités suivantes.

Type de Massage :

Les massages inclus dans cet abonnement sont de deux types : Détente et Anti-douleur, d'une durée de 45 à 60 minutes chacun. Le Client peut choisir le type de massage souhaité lors de chaque séance, en fonction de ses besoins spécifiques.

Durée de l'Abonnement :

Le contrat est valable pour une période de **6 mois**, débutant à la date de signature et se terminant automatiquement à la fin du 6^e mois.

Variante de l'Abonnement (cocher la variante choisie):

1. **Je Prends Soins de Moi - Beaucoup :**

- Prix : 45 CHF par mois soit un total de 270 CHF
- Nombre total d'heures de massage incluses sur la durée du contrat : 3

2. **Je Prends Soins de Moi - Passionné :**

- Prix : 60 CHF par mois soit un total de 360 CHF
- Nombre total d'heures de massage incluses sur la durée du contrat : 4,5

3. **Je Prends Soins de Moi - À la Folie :**

- Prix : 75 CHF par mois soit un total de 450 CHF
- Nombre total d'heures de massage incluses sur la durée du contrat : 6

Utilisation des Messages :

Les massages doivent être utilisés pendant la durée du contrat. **Période de grâce :** Les massages non utilisés peuvent être consommés dans les **30 jours suivant la fin du contrat** (uniquement en cas de non-renouvellement). **Perte des séances :** Après cette période, les massages non utilisés sont perdus et non remboursables.

Clause de Compréhension :

Je comprends que les massages pratiqués dans le cadre de cet abonnement relèvent de la prévention et ne sont donc pas éligibles à un remboursement de l'assurance de base ou complémentaire.

Je comprends

Paiement :

Le Client s'engage à effectuer le paiement mensuel correspondant à la variante choisie à compter du premier jour du mois suivant la signature du contrat. Les factures seront émises le premier jour de chaque mois, suivant le modèle de paiement 30 jours. **Retard de paiement :** Si le paiement n'est pas effectué dans les 30 jours, les prestations sont suspendues. Au-delà de 60 jours, le contrat est résilié et une facture de régularisation est émise pour les prestations déjà fournies.

Résiliation Anticipée

Le Client peut résilier l'abonnement à tout moment par email. En cas de résiliation anticipée, le Client paie uniquement les prestations déjà effectuées et le mois en cours. Aucune pénalité ne sera appliquée.

Non-renouvellement tacite :

À l'issue des 6 mois, le contrat **n'est pas renouvelé tacitement**. Pour poursuivre, le Client doit signer un nouveau contrat.

Assurance Responsabilité Civile

Naturelia Sàrl est couverte par une **assurance responsabilité civile professionnelle**, conformément aux exigences légales suisses.

Modification des Conditions :

Toute modification des termes et conditions du présent contrat doit faire l'objet d'un accord écrit entre les deux parties.

Confidentialité :

Les informations échangées entre le Prestataire et le Client sont traitées de manière confidentielle, conformément à la nLPD.

Loi Applicable et Juridiction :

Le contrat est régi par le droit suisse. Tout litige sera soumis à la juridiction compétente du siège social de Naturelia Sàrl (Chavornay).

Signature :

Le Prestataire :

Le client :

Aurélia Toublanc

Date :

Ce contrat est établi en deux exemplaires, un pour chaque partie contractante.